

Dans chaque maison où vous entrerez (AX 64-12 - USC 1045)

Texte : AELF- Musique : Philippe ROBERT
Commentaire : Christine REINBOLT – Agnès LÉDERLÉ

Le texte

La stance de chant est un merveilleux commandement que le Christ adresse à ses disciples : « *Dans toute maison où vous entrerez dites d'abord : Paix à cette maison.* » Ne touchons-nous pas là au cœur même de l'Évangile ? Que pouvons-nous offrir de plus grand et de plus beau que la paix, cette paix que nous recevons de Dieu ? Que de misères dans les pays en guerre, que de tourments dans les familles qui se déchirent, que de souffrance entre les personnes qui se haïssent...

La paix est fragile, aussi sachons la préserver et l'entretenir ; sachons nous comprendre, nous parler, nous respecter, sachons apprendre le langage de l'amour, sachons reconnaître en l'autre un frère à connaître, à comprendre, à aimer. Il nous revient de devenir les apôtres de la paix de Dieu.

Le refrain de ce chant, en latin, gagne en force et en universalité : il sonne comme un appel, une exhortation à la terre entière, suivi de la proclamation de l'Alleluia !

Les versets reprennent le psaume 121 (122) qui se caractérise par sa beauté et par la joie qu'il communique et le psaume 99 (100), psaume de louange et d'action de grâce.

La musique

Ce chant dont le sous-titre dit « chant d'entrée ou chant de la Parole » peut revêtir ces deux fonctions.

Sa forme est celle d'un tropaire. Cela signifie que la stance est chantée par un soliste ou par le chœur à l'unisson et est suivie du refrain. Le texte de la stance est extrait de la Liturgie des Heures du jour et est, généralement, en lien avec l'évangile du jour. Les deux psaumes sont au choix, selon ce que l'on souhaite dire du dimanche.

La mise en musique de ce chant est adaptée à toutes les situations chorales que l'on peut rencontrer dans les paroisses.

L'antienne est écrite à une voix avec orgue et est destinée à un soliste ou un petit groupe à l'unisson.

Le refrain se décline en quatre versions : unisson et orgue, 4 voix mixtes et orgue, 3 voix mixtes et orgue, 3 voix égales de femmes et orgue.

Le contrechant de flûte, réservées aux versions à voix mixtes est facultatif.

Le psaume 121 peut être chanté à l'unisson ou par un soliste accompagné à l'orgue ou à 4 voix mixtes. Le psaume 99 est écrit en forme « chorale » à 4 voix mixtes.

Il n'y a donc aucune raison de ne pas chanter ce beau chant, l'assemblée trouvant aisément sa place dans les reprises du refrain.